



PERMIS AM :

PROGRAMME DE FORMATION

Durée :

7 heures de formation décomposées en 4 heures de hors circulation et 3 heures en circulation.

2 heures de rendez-vous post permis (facultatif néanmoins recommandé).

Public visé :

Toute personne désirant obtenir la formation d'un cyclomoteur ou quadricycle à moteur d'une cylindrée de 49,9cm³

Prérequis :

Avoir minimum 14 ans.

Satisfaire aux conditions médicales et administratives.

Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.

Résidence normale et domicile en France.

Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté, ou l'attestation individuelle d'exemption.

Être enregistré auprès des services de l'état (via l'ANTS).

Les objectifs de la formation détaillés :

Formation théorique en salle (1H) :

- Connaître la signalisation verticale et horizontale
- Connaître les différents régimes de priorité et savoir les franchir
- Savoir choisir et maintenir une trajectoire
- Connaître les conséquences de la vitesse (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage)
- Sensibiliser aux risques spécifiques de la conduite des cyclomoteurs ou quadricycles légers à moteur

Formation pratique hors circulation (3H) :

- Connaître le rôle des équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur
- Avoir la connaissance des principaux organes des véhicules
- Savoir effectuer les contrôles indispensables des véhicules pour l'entretien et le maintien de la sécurité
- Maîtriser le véhicule hors circulation à faible allure et évitement

Formation pratique en circulation (3H) :

- Savoir démarrer et arrêter un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur
- S'insérer en sécurité dans une circulation et prendre en compte la vitesse des autres véhicules, s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, qu'il soit dans la circulation ou pour la quitter en maintenant la stabilité, en dosant le freinage aux franchissements des différentes intersections
- Rechercher les indices utiles à la circulation afin de savoir adapter son allure en circulation (signalisation verticale et horizontale, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers...)
- Choisir et maintenir une position sur la chaussée
- Changer de direction

Moyens et outils :

Salle de cours équipée de moyens informatiques/ télévision/ tableau blanc

Outils pédagogiques et réglementaires conforme aux exigences de la formation

Aire d'évolutions et parcours adaptés conformes aux exigences de la formation

Élèves conducteurs en cours de formation

Talkie-walkie

2 cyclomoteurs type scooter / 2 cyclomoteurs types motos à vitesses

Véhicule doubles commandes pour suivre un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur

Suivi des acquis en cours de formation :

Interrogation orale

Validation des acquis des connaissances en circulation sur une durée de 30 minutes

Diplôme visé :

Passer avec succès la validation des acquis

Attestation fournie en fin de stage et envoyée via internet à l'ANTS en vue de la fabrication du permis.